

25 novembre 2016 – n° 10
160126

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER – 37 ROUTE D'HERBAVILLE

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a acquis sur la Société d'Équipement Vosgienne une parcelle de terrain originellement cadastrée section BL N°124, terrain sur lequel se trouve encore actuellement un bâtiment abandonné depuis plusieurs années.

Le projet initialement envisagé n'ayant pu connaître une issue favorable, et le bâtiment s'y trouvant étant resté inhabité, a continué à se dégrader et a subi de multiples intrusions obligeant la ville à en murer les accès afin d'éviter des incidents.

Il est proposé de céder ce bien immobilier, n'offrant que peu d'intérêt pour la Ville, et qui demanderait des travaux importants afin de le réhabiliter.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la gestion des biens relevant du domaine privé des collectivités territoriales,

Vu le courrier du Directeur des services de France Domaine en date du 17 octobre 2016 concernant le bien cadastré section BL N°135 (partiel) situé 37 route d'Herbaville, d'une contenance d'environ 48a00ca – bornage et délimitation en cours.

Vu le 1593 du Code Civil relatif aux frais d'actes notariés,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la vente à l'amiable du bien immobilier cadastré section BL N°135 (bornage en cours), situé 37 route d'Herbaville, d'une contenance d'environ 48a00ca, au montant de 28 000 € net vendeur – frais d'acte à la charge de l'acquéreur,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, notamment l'acte de vente authentique en la forme notariée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 28

Procurations 7

Séance du 25 novembre 2016

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle De BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOUDA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBOUT
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Marie-Claude ANCEL	à	Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à	Johann RUH
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Nadia ZMIRLI	à	Jean-Louis BOURDON
Fabien NIEZGODA	à	Christine URBES

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
